AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-9-5-69 925393

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION DES PAYS DE LA LOIRE ANGERS
(MAINE & LOIRE, LOIRE-ATLANTIQUE, SARTHE, VENDÉE, MAYENNE)

Tél. 88-30-34
88-06-15
Poste 571

ABONNEMENT ANNUEL

Régisseur de recettes de la D. D. A. - Protection des Végétaux - Cité Administrative, rue Dupetit-Thouars - ANGERS
C. C. P. Nantes 86-04-02

BULLETIN N° 104 de MAI 1969 - LOIRE-ATLANTIQUE - MAINE-et-LOIRE - VENDEE - VIENNE ... P 19
SARTHE - MAYENNE .... P 17

CONCOURS DE DEPISTAGE DES FOYERS PRIMAIRES DE MILDIOU DE LA VIGNE ET DE MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

Le dépistage des foyers primaires du mildiou de la vigne et du mildiou de la pomme de terre présente un intérêt considérable, c'est la raison pour laquelle la Station d'Avertissements Agricoles organise, comme au cours des années précédentes, un concours de détection des foyers primaires de ces mildious.

REGLEMENT DU CONCOURS - Une prime de 50 Frs sera attribuée à la première personne de chacun des départements dépendant de la Station qui enverra les premières taches de mildiou de la vigne ou de la pomme de terre, et une prime de 30 Frs à la deuxième.

Précautions à prendre au moment de l'envoi - L'expédition devra être faite sous pli cacheté et affranchi à M. le Directeur de la Station d'Avertissements Agricoles des Pays de la Loire - Cité Administrative - rue Dupetit-Thouars - ANGERS 49.

L'envoi aura son maximum de chances d'arriver en parfait état s'il est fait dans un petit paquet et si les feuilles sont enveloppées dans un peu de mousse ou de coton hydrophile légèrement humide. L'emploi des sacs en matière plastique est préférable pour les feuilles de vigne, il est déconseillé pour les feuilles de pommes de terre.

L'envoi devra être accompagné de renseignements qui pourront être consignés sur une formule du modèle ci-dessous :

NOM ....
Prénom ....
Adresse ....
Lieu de la découverte de la tache
de mildiou ....
Date ....

Mildiou de la vigne

âge de la vigne ....
situation de la feuille sur la souche
(1ére, 2éme, etc..) ....
situation du vignoble : coteau ....
plaine cuvette ....
importance de l'attaque (nombre de taches
découvertes) ....
cépage ....

Mildiou de la pomme de terre :

variété attaquée ....
importance de l'attaque ....
traitements effectués ....

.../...

Imprimerie de la Station d'Angers - Directeur-Gérant : L. BOUYX

LOIRE ATLANTIQUE - MAINE-et-LOIRE - VENDEE - VIENNE...... p. 20
SARTHE - MAYENNE.. p. 18

AVERTISSEMENTS

ARBRES FRUITIERS

TAVELURE DU POIRIER - Les ascospores demeurent nombreuses et des taches doivent apparaître à partir de la mi-mai. La végétation continue de s'accroître rapidement et le traitement conseillé dans la note du 28 Avril a été partiellement éliminé par les pluies. Par conséquent, dans les vergers des départements de Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Vendée, Vienne, Sarthe et Mayenne, il y a lieu d'effectuer une nouvelle application dans les derniers jours de la semaine en cours.

TAVELURE DU POMMIER - Les conditions sont identiques à celles qui existent pour la tavelure du poirier. Dans les vergers des départements de Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Vendée, Vienne, Sarthe et Mayenne, il y a lieu également d'effectuer un nouveau traitement dans les derniers jours de la semaine en cours.

INFORMATIONS -

OIDIUM DU POMMIER

Les conditions climatiques sont favorables à ce parasite et le nombre de germes est élevé. Sur les variétés sensibles, la protection doit être assurée soigneusement à l'occasion du traitement anti-tavelure.

ARAIGNEE ROUGE

Les oeufs d'hiver sont éclos. Dans les vergers où des pontes ont été observées et où jusqu'à présent aucun traitement n'a été réalisé, il y a lieu d'intervenir en profitant du traitement anti-tavelure.

VIGNE

MILDIOU

Assurer l'écoulement de l'eau dans les vignobles pour ne pas créer des conditions favorables à la formation des foyers primaires.

ARAIGNEE ROUGE

L'importance des pontes d'hiver est très variable d'une parcelle à l'autre et l'éclosion de ces oeufs est pratiquement totale. Dans les vignobles où des pontes ont été observées et où des symptômes d'attaques (feuilles petites, rabougries, prenant une teinte grisâtre) sont visibles, on pourra traiter dès maintenant. Surveiller plus particulièrement les parcelles où le feuillage a présenté un grisaillement anormal à l'automne dernier.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux:

J. DIXMERAS

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles:

R. GEOFFRION - J. BOUCHET

TIRAGE DU 7 MAI 1969.